

Forêts publiques en Estrie : le COBARIC fera le lien entre les représentants du secteur et le ministère

Une première au Québec

Scott, le 13 avril 2023. – Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d’annoncer qu’il assurera la coordination de la Table de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire de l’Estrie (TGIRT Estrie) pour l’année 2023. Monsieur Mathieu Provost, chargé de projets en gestion intégrée de l’eau au COBARIC, a commencé à remplir son nouveau rôle de coordonnateur au début du mois de janvier. En plus d’organiser et d’animer les rencontres mensuelles de la TGIRT, M. Provost a à cœur les préoccupations des usagers du territoire forestier de l’Estrie.

Une collaboration inédite

Mandatée par le ministère pour assurer la gestion de la TGIRT Estrie, la MRC du Haut-Saint-François a confié la coordination à un organisme de bassin versant, une première au Québec. « Que la MRC ait mandaté un organisme comme le nôtre pour assurer la coordination de cette table, c’est une réelle preuve de confiance et de reconnaissance de nos compétences en concertation, » se réjouit Véronique Brochu, directrice générale du COBARIC. En effet, l’organisme de bassin versant, qui œuvre pour la rivière Chaudière, est un organisme de concertation depuis ses débuts en 1994. « Les décisions et les orientations à l’égard de l’eau sont déterminées avec et par des représentants des secteurs d’activités de la société, dont le secteur forestier, » précise Mme Brochu.

Un rôle clé en milieu forestier

La TGIRT a été mise en place afin d’assurer la prise en compte des intérêts et préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d’aménagement forestier ayant lieu en forêt publique. Ainsi, le fonctionnement et les valeurs de la TGIRT et du COBARIC sont similaires. « Un plan d’aménagement forestier proposé par le ministère peut intégrer les remarques de la table pour concilier l’exploitation du territoire avec les autres activités pratiquées en forêt. Quand cela arrive, on parle d’harmonisation des usages. Le processus de décision est très semblable à ce qu’on peut faire au COBARIC, avec des enjeux et des acteurs différents, bien sûr, » explique Mathieu Provost, nouveau coordonnateur de la Table.

Les représentants siégeant à la TGIRT sont issus de différents secteurs, comme les acériculteurs, l’industrie forestière, les chasseurs et piégeurs, les communautés autochtones, les MRC, les activités récréotouristiques, et l’environnement. La représentation des dossiers relatifs à l’eau était assurée par le COBARIC pour les OBV de l’Estrie. Toutefois, ce dernier a cédé son siège au Conseil de gouvernance de l’eau

des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour la poursuite du mandat. M. Provost sera ainsi en mesure de respecter son rôle de coordonnateur, qui implique de se retirer du processus décisionnel au sein de la TGIRT Estrie.

À propos du Comité de bassin de la rivière Chaudière

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions selon leur priorité.

À propos de la Table de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie

La TGIRT souhaite sensibiliser la population estrienne aux différentes réalités associées à la gestion des terres publiques en Estrie. Sous la guidance de la MRC du Haut-Saint-François, un comité multisectoriel participe activement à l'atteinte de ces objectifs.

- 30 -

Source :

Mathieu Provost, chargé de projets en gestion intégrée de l'eau
Comité de bassin de la rivière Chaudière
T. 418-389-0476, poste 5
C. tgirt-estrie@cobaric.qc.ca

Informations supplémentaires :

► **Photo 1 : Visite-terrain_TGIRT-Estrie.jpg**

Les représentants de la table de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie, Scotstown, 2021.

© Comité de bassin de la rivière Chaudière, 2021.

► **Photo 2 : Mathieu Provost.jpg**

Portrait de M. Provost, chargé de projets en gestion intégrée de l'eau.

© Comité de bassin de la rivière Chaudière, 2022.